



**CONVOCAATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Art. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

**Mesdames et Messieurs
Membres du Conseil Municipal
13127 - Vitrolles**

Vitrolles, le 25 mars 2026

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la séance d'installation du Conseil Municipal de Vitrolles qui se déroulera

LE DIMANCHE 29 MARS 2026 À 11H00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour est le suivant :

0. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
1. ELECTION DU MAIRE
2. DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS AU MAIRE
3. ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE
4. DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS SPECIAUX
5. ELECTION DE L'ADJOINT SPECIAL
6. DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
7. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL ET ENGAGEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL A RESPECTER LES PRINCIPES ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE

Vous êtes prié(e)s de bien vouloir assister à cette réunion.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

Loïc GAUCHON
Maire de Vitrolles

